Appel ouvert à contributions : Termes et concepts clés

Une approche fondée sur la prévention pour réduire la violence liée aux armes à feu, dans le cadre de la Feuille de route des Caraïbes sur les armes à feu

Measures de prévention : Actions, politiques, programmes ou interventions visant à prévenir la violence liée aux armes à feu et à réduire les facteurs qui contribuent á la demande, á l'acquisition, à l'usage abusif et à la circulation illicite des armes à feu.

Domaines thématiques :

1. **Leadership et coordination gouvernementale** : Politiques, dispositifs institutionnels et mécanismes de collaboration qui renforcent le leadership, la coordination et la mise en œuvre des efforts de prévention dans les différents secteurs gouvernementaux.
2. **Partenariats communautaires et participation du public** : Partenariats et initiatives qui mobilisent les communautés, la société civile, les victimes et les personnes survivantes, les jeunes, le milieu universitaire, les organisations confessionnelles, le secteur privé, les médias et d'autres parties prenantes dans la prévention de la violence liée aux armes à feu.
3. **Santé publique, intervention précoce et soutien aux familles :** Mesures de santé publique, interventions précoces et approches centrées sur la famille qui s'attaquent aux facteurs de risque, renforcent les facteurs de protection et préviennent la violence liée aux armes à feu avant qu'elle ne survienne.
4. **Développement de la jeunesse et environnements d'apprentissage sûrs :** Programmes et initiatives qui soutiennent les enfants et les jeunes au moyen de l'éducation, du développement des compétences, du mentorat et d'environnements sûrs permettant de réduire le risque qu'ils soient impliqués dans la violence liée aux armes à feu.

5. **Soutien aux victimes et approches tenant compte des traumatismes :** Services, mécanismes de signalement, mesures de protection et approches tenant compte des traumatises qui soutiennent les victimes et les personnes survivantes, favorisent leur rétablissement et contribuent à prévenir de nouvelles violences.
6. **Prévention inclusive et tenant compte des questions de genre** : Mesures de prévention qui reconnaissent les différentes expériences et les différents risques liés au genre, à l'âge, au handicap et à d'autres formes d'exclusion, et qui s'attaquent aux facteurs augmentant la vulnérabilité à la violence liée aux armes à feu.
7. **Données, recherche et apprentissage :** Collecte de données, recherche, suivi, évaluation et partage des connaissances visant à améliorer la compréhension de la violence liée aux armes à feu et à éclairer les politiques, les programmes et les processus de décision en matière de prévention.
8. **Prévention par l'action policière, la justice et la réduction de la criminalité organisée :** Initiatives policières et judiciaires axées sur la prévention, notamment l'intervention précoce, la réadaptation, la réinsertion, le renforcement de la confiance entre les communautés et les institutions, ainsi que les efforts visant à lutter contre les bandes armées, la criminalité organisée et les marchés illicites d'armes à feu.
9. **Coopération régionale et internationale :** Collaboration régionale et internationale, partage d'informations, initiatives conjointes et actions coordonnées visant à lutter contre le trafic transfrontalier d'armes à feu et les autres facteurs communs contribuant à la violence liée aux armes à feu.
10. **Sensibilisation du public, consolidation de la paix et cohésion sociale :** Éducation du public, communication, dialogue, médiation et initiatives communautaires qui renforcent la confiance, favorisent le règlement pacifique des conflits, remettent en question l'acceptation de la violence et contribuent à bâtir des communautés plus sûres.